

RENTREE SCOLAIRE 2022-2023

CLASSES DE PREMIERE

Chers Parents,

A l'heure du départ en vacances, nous vous adressons cette circulaire pour vous préciser dès aujourd'hui les rendez-vous de la rentrée.

Merci de prendre le temps de LIRE attentivement et complètement ce courrier !

❖ Distribution des uniformes

Pour les parents des nouveaux élèves et pour ceux des anciens de Lacordaire qui n'ont pas de blouson d'uniforme ou qui veulent échanger pantalon et/ou chemise, merci de noter que la distribution des uniformes aura lieu les lundi 29 et mardi 30 août, de 8h00 à 17h00. Soit vous-même, soit votre enfant, devrez venir retirer l'uniforme au sein de l'établissement.

❖ Journée de rentrée pour les élèves

**VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022
à 9h00**

Après un accueil général, les élèves se rendront dans leur classe :

- les listes (avec le choix des langues, options, spécialités,...) et les renseignements administratifs seront contrôlés
- les élèves prendront connaissance de leur emploi du temps.
- les élèves recevront :
 - leurs manuels scolaires.
 - une circulaire de rentrée de la vie scolaire
 - LA carte de cantine (pour les nouveaux)
 - deux certificats de scolarité/ Merci d'en faire des photocopies. Il n'en sera plus donné en cours d'année.
 - un carnet de correspondance
 - le formulaire destiné à l'inscription aux études du soir sera envoyé sur Ecole directe. Les études du soir débuteront lundi 5 septembre.
 - Leur code personnel d'Ecoledirecte et auront une formation, ce jour-là, sur l'utilisation de cet outil. **Les élèves ne doivent pas utiliser le code EcoleDirecte de leurs parents.**
- les photos individuelles se feront le jour-même. Ces photos d'identité prises par un photographe seront en vente dans le courant de la semaine suivante.
- Sortie après le temps d'accueil, vers 12h30 (sauf pour les internes)

Début des cours : Il y aura cours le samedi 3 septembre selon l'emploi du temps donné le jour de la rentrée

A noter, qu'en lycée, il n'y a pas de liste de fournitures. Les élèves choisissent leur matériel. Certains professeurs pourront demander des fournitures particulières à la rentrée.

Si les années précédentes, votre enfant a eu un P.A.I. ou un P.A.P., merci de le signaler le jour de la rentrée au Professeur Principal.

En prévision du pèlerinage à Rome, ce jour-là, chaque élève apportera la fiche sanitaire ci-jointe (ne pas ajouter la photocopie des vaccins mais remplir la fiche), la photocopie recto-verso de sa carte d'identité ou de son passeport, ainsi que l'autorisation de sortie du territoire, accompagnée de la photocopie recto-verso de la Carte d'identité du parent signataire– (à remettre au Professeur Principal, dans une enveloppe 11 x 22, avec le nom de l'élève et merci de ne pas la cacheter)

❖ Rentrée des élèves Internes, garçons et filles

JEUDI 1^{er} SEPTEMBRE 2022

- Pour les nouveaux internes : réunion d'information à 16h30. Présence d'au moins l'un des responsables légaux.
- Pour les anciens internes : rentrée et installation sans réunion à 17h30
- A 18h30, un « pot de convivialité » réunira parents (anciens et nouveaux), internes (garçons et filles) et l'équipe éducative. Merci pour votre présence.

VENDREDI 2 SEPTEMBRE

- Matin : rentrée avec tous les autres élèves de Première à 9h00 ; accueil par les professeurs principaux.

NOUVEAUX INTERNES : les documents relatifs à la rentrée de vos enfants à l'internat vous seront envoyés (mail) par les responsables d'internat au plus tard **la première quinzaine de juillet**.

DÉJÀ INTERNES : : les documents relatifs à la rentrée de vos enfants à l'internat vous seront envoyés (mail) par les responsables d'internat au plus tard **la première quinzaine de juillet**.

❖ Bénédiction de rentrée

LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022

8h15

Bénédiction de rentrée pour l'ensemble des élèves, des personnels et des enseignants, dans la cour d'honneur. Les élèves devront être en uniforme (polo)

❖ RENTREE DES FAMILLES et réunions de rentrée pour TOUS les Parents

La **rentrée des familles** aura lieu le **samedi 10 septembre** : elle vous permettra de rencontrer les professeurs de la classe de votre enfant. La réunion commencera à 8h00, au gymnase. Il faut prévoir une fin vers 13h00.

Lors de cette réunion de « Rentrée des familles », des informations importantes vous seront données :

- les orientations et les objectifs de l'année pour l'établissement
- le calendrier de l'année
- les informations spécifiques aux classes de Première
- l'organisation de la vie scolaire (absences, retards, dispenses,...)

Il est donc nécessaire qu'au moins l'un des parents soit présent à cette réunion ; nous vous remercions de faire le nécessaire pour vous rendre disponibles. **Cette réunion ne concerne que les parents.** Les élèves de 1^{ère} n'auront donc pas cours ce matin-là. Les internes pourront quitter l'établissement vendredi 9 septembre à l'issue des cours et options.

❖ Association Sportive

MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022

Ce jour-là, à partir de 13h00, aura lieu la journée « Portes Ouvertes » de l'Association Sportive. Voici les activités qui seront présentées :

- 13h00 : volley-ball, escalade, natation, boxe française
- 13h30 : hand-ball.

❖ Des réunions de parents des 1^{ères} :

En plus de la rentrée des familles, nous vous remercions de bien vouloir noter quelques dates dès à présent :

- **Samedi 17 septembre**, de 8h30 à 10h00 : Accueil café par l'APEL, puis réunion des parents des élèves de 1^{ère} intéressés par une démarche (poursuite de la démarche de 2^{nde} – bilan de continuité – ou démarrage d'un bilan d'orientation pour préparer le post-bac) avec LD Conseil (Cabinet d'aide à l'orientation)
- **Lundi 14 novembre**, à partir de 16h45 : réunion des parents des élèves de 1^{ère} faisant suite aux premiers constats faits depuis la rentrée des classes.
- **Jedi 19 janvier** : à partir de 16h45, réunion parents-professeurs-élèves de 1^{ère}

❖ L'Assemblée Générale des Parents d'élèves :

L'APEL (Association des Parents d'élèves) vous demande de bien vouloir retenir la date du **samedi 24 septembre, de 8h45 à 10h30**, à la chapelle ; date à laquelle se tiendra son Assemblée Générale pour laquelle vous êtes attendus !

- ❖ **Les Pèlerinages** : Le projet d'établissement auquel vous avez adhéré en inscrivant votre enfant à Lacordaire prévoit **pour les premières** : un pèlerinage à **Rome**. Il aura lieu **du lundi 6 au vendredi 10 février 2023**. Tous les élèves de premières doivent y participer.

Pensez à commander la carte européenne sur le site Améli

- ❖ **La journée de l'Hospitalité** : Cette journée fait également partie de notre projet d'établissement et aucun élève ne peut s'en dispenser. **Elle aura lieu dimanche 14 mai 2023** et concerne les élèves de 1^{ère}.

Tous les élèves de 1^{ère} doivent obligatoirement y participer.

Durant cette journée, nous accueillons des malades, personnes âgées et personnes handicapées que nous retrouverons à Lourdes lors du pèlerinage de l'année de Terminale. A l'issue de cette journée, les élèves devront choisir le service dans lequel ils s'engageront à Lourdes l'année suivante.

- ❖ **L'uniforme** : Nous profitons de cette circulaire de rentrée pour vous rappeler que chaque élève doit être en uniforme lors des moments importants de la vie de l'établissement : dominicales, célébrations, pèlerinages, distribution des prix. Cet uniforme doit être impeccable (chemise repassée ou polo - nous précisons à chaque fois – pantalon noir d'uniforme, et non pas un autre... – Les chaussures doivent être entièrement noires (éviter les baskets). Les blousons doivent porter le nom de leur propriétaire. Nous remercions les parents d'être vigilants sur le port de l'uniforme de leur enfant (y compris en lycée !!!). **Nous constatons de plus en plus l'usage d'autres pantalons que celui de l'uniforme. Nous vous demandons donc d'obliger vos enfants à porter le pantalon officiel (s'il ne lui va plus, il doit le changer)**

- ❖ **Stationnement** :

Pour les réunions de parents, rentrée des familles, fêtes de l'école, aucun stationnement ne sera possible au sein de l'école.

Nous sommes conscients des difficultés que cela peut engendrer, mais nous ne pourrons pas faire autrement.

De même, le matin, comme le soir, ou le samedi à midi, merci de ne pas stationner devant les entrées de propriété des voisins. Vos enfants peuvent faire l'effort de marcher un peu. En les attendant un peu plus loin dans le quartier, cela permettra de ne pas saturer ce dernier.

En vous souhaitant à tous de bonnes vacances, nous vous prions de croire, chers Parents et chers élèves, en notre sincère dévouement.

Pierre-Jean COLLOMB
Chef d'établissement

P.S. : Les lycéens ne sont pas autorisés à garer leurs voitures (avec ou sans permis) dans l'enceinte de l'établissement.